Making vehicles special

Règlements de garantie de la société Wietmarscher Ambulanz- und Sonderfahrzeug GmbH

Pour toute question de garantie il faut impérativement es sans attendre prévenir la société Wietmarscher Ambulanz- und Sonderfahrzeug GmbH. Pour des prestations de garantie par une entreprise extérieure, le service après-vente WAS doit au préalable donner son accord écrit.

Durée de garantie

La société Wietmarscher Ambulanz- und Sonderfahrzeug GmbH offre une garantie de 24 mois sur pièces et main d'œuvre de l'aménagement. Cette garantie est valable à la date de livraison.

Pour une échange de pièces sous garantie, la durée de garantie expire le jour auquel se termine la garantie pour chaque pièce échangée.

Sont exclus tous droits de garantie supplémentaires, surtout le droit à l'échange pour dommages qui ne font pas partie de la livraison.

Expiration de la garantie

Ne sont pas couverts par la garantie des dommages causés par :

- Montage et/ou branchements inappropriés
- Mise en service et utilisation inappropriée
- Influences extérieures (feu, eau, grêle, conditions d'environment anormales)
- Dommages causés par accident, chute ou impact
- Destruction par imprudence ou vandalisme
- Usure normale
- Non-respect des intervalles de maintenance stipulées par Wietmarscher Ambulanz- und Sonderfahrzeug GmbH
- Prestations de réparation, de remise en état et de maintenance réalisées par du personnel non mandaté par la société Wietmarscher Ambulanz- und Sonderfahrzeug GmbH
- Utilisation de pièces dont l'origine est inconnue, ainsi que des défauts sur l'aménagement causés

Les articles de consommation (fusibles, batteries, lumières etc.) ne font pas partie de nos prestations de garantie.

Si les intervalles de maintenance sont dépassées, nous ne pouvons assurer la garantie pour les composants concernés.

Prestations de garantie

Pendant la durée de garantie, nous réparons tous défauts dus à une faute de matériel ou de construction. Nous nous engageons à échanger ou à corriger gratuitement le produits défectueux contre un produit impeccable.

Dans tous les cas, le carrossier est libre de décider si la réparation doit être réalisée chez lui ou chez un partenaire agréé du carrossier, en tenant compte des aspects techniques et financiers.

Cette garantie ne réduit pas les droits et règlements, surtout les droits aux garanties vis à vis du vendeur du véhicule de d'éventuels droits à la responsabilité du fait des produits, contre la société Wietmarscher Ambulanz- und Sonderfahrzeug GmbH.

Mise à jour: 01/12

Wietmarscher Ambulanz- und Sonderfahrzeug GmbH · Lingener Straße 1 · 49835 Wietmarschen · Germany · Telefon +49 5925 991-100
Fax +49 5925 991-602 · info@was-vehicles.com · www.was-vehicles.com · Geschäftsführer: Daniel Gotthardt, Andreas Ploeger · Amtsgericht Osnabrück
HRB 130728 · USt.-IdNr. DE811848806 · Steuer-Nr. 55/205/02001 · Bankverbindungen: Grafschafter Volksbank eG · IBAN: DE77 2806 9956 3603 0970 00
BIC/SWIFT: GENODEF1NEV · Commerzbank AG · IBAN: DE42 2674 0044 0585 0219 00 · BIC/SWIFT: COBADEFFXXX